

République Française**Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron****Conseil municipal****Séance du vendredi 7 juillet 2023****Extrait du registre des délibérations**

Le vendredi sept juillet deux mille vingt- trois, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 30 juin 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Kevin DOFAL, Gérard DOMINÉ, David EGASSE, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX, Elodie RAYMOND.

Absents(tes) excusée(s) : Goulven DONNIOU (pouvoir à Sandrine BOUCARD), Marie-Anne EON, Christophe LAINÉ, Léna MONNIER, Viviane SAINT-DENIS.

Monsieur Kevin DOFAL est élu secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2023-07/07-07 Marchés publics/Fourniture de denrées alimentaires « circuits courts » /Attribution des marchés

L'accord-cadre concernant la fourniture des denrées alimentaires pour le restaurant municipal se termine en septembre prochain.

Afin d'aider notre collectivité à établir un nouveau marché pour une période de **4 ans** conforme aux dispositions de la loi Egalim, la commune a fait appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage. Celle-ci est assurée par le Cabinet DECLIC pour la partie juridique, associé à VITAMIN pour la partie alimentaire.

Cette AMO, après enquête sur le terrain auprès de fournisseurs locaux, a conseillé de lancer une consultation en procédure adaptée pour les produits issus des circuits courts, et d'adhérer à une centrale de référencement pour les autres.

La consultation pour les circuits courts a été lancée le 26 avril 2023. Cette consultation a été allotie en 4 lots :

- Lot 1 : Viandes
- Lot 2 : Pommes
- Lot 3 : Légumes
- Lot 4 : Produits laitiers

L'estimation du montant annuel mini et maxi de l'accord-cadre est le suivant selon les lots :

	Montant minimum annuel estimé	Montant maximum annuel estimé
Lot 1 : Viandes	9 000 € HT	18 000 € HT
Lot 2 : Pommes	1 000 € HT	1 500 € HT
Lot 3 : Légumes	5 550 € HT	8 000 € HT
Lot 4 : Produits laitiers	5 000 € HT	7 500 € HT

La date limite de réception des offres était le mercredi 24 mai à 12 heures

Offres reçues :

	Entreprise	Montant de l'offre € HT
Lot 1 : viandes	SARL LUVINO	16 685.00
	A2S	15 810.50
	SOCOPA VIANDE	15 145.00
Lot 2 : Pommes	POMONA TERRE AZUR	1 188.00
	MANGER BIO 35	1 968.00
Lot 3 : Légumes	POMONA TERRE AZUR	2 885.15
	MANGER BIO 35	5 163.50
Lot 4 : Produits laitiers	MANGER BIO 35	5 051.00

Critères d'analyse des offres :

Critères (et sous-critères le cas échéant)	Pondération
Performance en matière de développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture	60%
Nombre d'intermédiaires entre le dernier transformateur (emballage, découpe, etc.) et la cuisine centrale	20%
Capacité du candidat à informer sur l'origine des produits, au-delà de la traçabilité réglementaire. (Disponibilité et facilité d'accès à l'information sur les produits pour la cuisine, stabilité dans les circuits d'approvisionnement)	20%
Capacité du candidat à informer sur les conditions de production de la matière première, dont les pratiques culturelles et d'élevage	20%
Prix (BPU-DQE)	20%
Démarche environnementale et responsable	10%
Rémunération équitable des producteurs	5%
Mode de production durable / Bien-être animal	5%
Conditions de livraison	10%

L'analyse de ces offres a été réalisée par les cabinets DECLIC et VITAMIN.

La commission MAPA s'est réunie le lundi 3 juillet à 18h30 afin d'étudier les différentes offres.

Analyse du lot n°1

Notes finales et Classement						
	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4		
Candidats	Prix	Performance en matière de développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture	Conditions de livraison	Démarche environnementale et responsable	Note finale	Classement
Noté sur	20	60	10	10	100	Place
SARL LUVINO	15,39	45,00	7,50	0,00	67,89	3
A2S	19,16	45,00	5,00	1,25	70,41	2
SOCOPA VIANDES	20,00	45,00	2,50	3,75	71,25	1

Analyse du lot n°2

Notes finales et Classement						
Candidats	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Note finale	Classement
	Prix	Performance en matière de développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture	Conditions de livraison	Démarche environnementale et responsable		
Noté sur	20	60	10	10	100	Place
MANGER BIO 35	12,07	55,00	7,50	10,00	84,57	1
TERRE AZUR	20,00	50,00	7,50	3,75	81,25	2

Analyse du lot n°3

Notes finales et Classement						
Candidats	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Note finale	Classement
	Prix	Performance en matière de développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture	Conditions de livraison	Démarche environnementale et responsable		
Noté sur	20	60	10	10	100	Place
MANGER BIO 35	11,18	55,00	7,50	10,00	83,68	1
TERRE AZUR	20,00	45,00	7,50	3,75	76,25	2

Analyse du lot n°4

Notes finales et Classement						
Candidats	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Note finale	Classement
	Prix	Performance en matière de développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture	Conditions de livraison	Démarche environnementale et responsable		
Noté sur	20	60	10	10	100	Place
MANGER BIO 35	20,00	60,00	7,50	10,00	97,50	1

Attribution :

Il est proposé d'attribuer les accords-cadres sont attribués aux candidats suivants :

N°	Lot	Candidat
1	Viandes issues de circuits courts	SOCOPA VIANDES
2	Pommes issues de circuits courts	MANGER BIO 35
3	Légumes issus de circuits courts	MANGER BIO 35
4	Produits laitiers issus de circuits courts	MANGER BIO 35

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ✓ **Décide** de suivre l'avis de la Commission MAPA et **d'attribuer** les « lots circuits courts » concernant le marché de denrées alimentaires à compter de septembre 2023 pour une durée de 4 ans de la façon suivante :

N°	Lot	Candidat	Montant en € HT
1	Viandes issues de circuits courts	SOCOPA VIANDES	15 145.00
2	Pommes issues de circuits courts	MANGER BIO 35	1 968.00
3	Légumes issus de circuits courts	MANGER BIO 35	5 163.50
4	Produits laitiers issus de circuits courts	MANGER BIO 35	5 051.00

- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à exécuter cette décision et à signer tout document se rapportant à cet objet

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacky LECHÂBLE

